



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**
Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

**Pétition FO ESR sur le
remboursement des frais
liés au télétravail**

Dans la fonction publique, le gouvernement a saisi la crise sanitaire comme prétexte pour s'affranchir du principe et des garanties concernant le télétravail contenus dans le décret n°2016-151 du 11 février 2016 (notamment le volontariat, la limite sur le nombre de jours par semaine, la prise en charge des coûts liés, etc.).

L'état d'urgence sanitaire a donc donné l'occasion aux établissements publics d'instaurer le télétravail à grande échelle, mais en s'affranchissant des règles du droit commun, notamment en ce qui concerne la prise en charge des coûts (défraiement) que ce mode de travail engendre, qui plus est souvent au-delà des 3j/semaine légaux. FO ESR continue de revendiquer la levée de cet état d'urgence et le retour, pour les personnels qui le souhaitent, à un fonctionnement sur site.

Dans cette situation, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche n'a toujours pas traité le problème des frais supplémentaires engagés par les agents de toute catégorie, ni proposé de cadrage pour avancer ou rembourser les sommes engagées : matériel informatique, équipements ergonomiques, extension d'assurance, consommables, frais d'électricité, de chauffage, de repas, etc... Le Ministère se défausse sur des négociations interministérielles qui durent maintenant depuis des mois ; en attendant, depuis plus d'un an, les agents payent pour travailler et le Ministère joue la montre pour ne pas rembourser !

FO ESR invite tous les agents de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à signer la pétition suivante, en direction du Ministère :

Nous, soussignés, revendiquons la prise en charge par le Ministère des coûts, déjà engagés et à venir, découlant de l'exercice des fonctions en télétravail pour tous les agents de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

NOM	Prénom	Statut / Etablissement	Adresse courriel	Signature